

Développez vos compétences professionnelles, rencontrez vos futurs recruteurs et ajoutez une expérience de terrain à votre parcours grâce au dispositif :



Missions Professionnelles

Institut de développement et d'innovation pédagogiques

Université de Strasbourg

Que sont les Missions Professionnelles ?

Une mission professionnelle est un projet tutoré d'entreprise, d'association ou encore de service qui est réalisé par des étudiants de différentes filières dans le cadre de leur formation universitaire. Une mission professionnelle représente entre 40 et 75 heures de travail par étudiant et permet de valider 3 ECTS (UE libre au second semestre).



Le profil des étudiants

Les missions professionnelles rassemblent des étudiants de la Licence au Master issus de toutes les disciplines, sans condition préalable. Seule votre motivation importe pour mener à bien ce projet collectif !



Projets réalisés

- Re-design d'une cantine d'entreprise
- Traduction d'un site internet
- Modules de formation, capsules vidéo
- Audit et stratégie de communication
- Organisation événementielle (colloque, concert)

Je souhaite découvrir les projets proposés, comment ça marche ?

- Connectez-vous à missionspro.unistra.fr
- Choisissez un (des) projet(s)
- Complétez le(s) formulaire(s) d'inscription accessible(s) depuis le descriptif du projet
- Nous prendrons ensuite contact avec vous pour finaliser votre inscription pédagogique !



Nos partenaires

la Maison de
l'EMPLOI
Strasbourg

GOETHE
INSTITUT

ActionsRH

ISTITUTO
italiano
di CULTURA
STRASBURGO

Strasbourg.eu
euro-metropole

SEMIA
GÉNÉRATEUR DE STARTUPS

Une Question ? Contactez-nous !

 idip-missionspro@unistra.fr

Pôle d'Appui à la Réussite Etudiante

idip.unistra.fr



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

4 règles d'or



Calendrier

Un tuteur pédagogique vous accompagnera dans la réalisation du projet.

Pour réussir, voici 4 conseils :

1 Ayez le bon réflexe ! Pensez à contacter votre tuteur dès que vous rencontrez une question ou un problème.

2 Gardez le contact avec votre commanditaire et organisez au minimum deux rencontres (au début et à la fin du projet).

3 Exploitez toutes les ressources mises à votre disposition par l'IDIP (atelier pitch, atelier compétences, module de gestion de projet ...).

4 Appuyez-vous sur les compétences de vos camarades pour la réalisation du projet et du rapport de projet.

Octobre - Novembre



Choix des projets

Novembre - Décembre



Première rencontre avec le tuteur

Décembre - Avril



Travail en groupes-projet et rencontres avec le commanditaire et le tuteur

Avril - Mai



Livable, rapport de projet et soutenance